

Conditions générales du programme Hôte Premium

Dernière mise à jour : 22 janvier 2026

Conditions générales du programme Hôte Premium d'Abritel

Tous les propriétaires et gérants immobiliers autorisés qui publient des annonces et gèrent sur la plateforme Abritel au moins une location de vacances ou une location de courte durée se situant dans une des régions participantes (ci-après, les « **Hôtes** ») sont éligibles à devenir Hôtes Premium dans le cadre du programme Hôte Premium d'Abritel (ci-après, le « **Programme** »).

Éligibilité et qualification

La qualification de chaque annonce éligible au Programme sera évaluée sur la base de la satisfaction à certains [critères de qualité et de performance](#) (ci-après, les « **Critères de performance** ») qui revêtent une grande importance pour l'expérience voyageur. Les Critères de performance sont évalués pour l'hôte et pour chaque annonce. Lorsqu'un hôte devient Hôte Premium, le badge et le label Hôte Premium sont affichés sur chacune des annonces éligibles.

À son entière discrétion et sous réserve d'un préavis écrit, Abritel se réserve le droit de modifier de temps à autre les conditions d'éligibilité au Programme et les Critères de performance.

Évaluation périodique

La qualification au statut d'Hôte Premium est réévaluée tous les trimestres pour chaque annonce. Les Hôtes Premium qui continuent de satisfaire aux [Critères de performance](#) à chaque évaluation conservent leur titre d'Hôte Premium, ainsi que les badges associés affichés sur chaque annonce éligible. Les Hôtes Premium qui ne satisfont plus aux [Critères de performance](#) lors d'une évaluation perdent leur statut d'Hôte Premium et les badges associés sont retirés de chaque annonce qui n'est plus éligible.

En outre, Abritel peut révoquer à tout moment le statut d'« Hôte Premium » et les badges associés s'il est déterminé qu'un hôte ou une annonce ne respecte pas les Critères de performance ou si un hôte n'accepte pas les présentes conditions générales du Programme, les Conditions générales d'utilisation et la Déclaration sur la protection des données d'Abritel en vigueur dans la région de l'hôte, ou les dispositions d'un contrat de publication d'annonce applicable à l'hôte (ci-après collectivement désignés comme les « **Conditions générales d'Abritel** »). Les hôtes dont le statut Hôte Premium a été révoqué peuvent par la suite obtenir à nouveau le statut d'Hôte Premium et les badges associés s'ils sont en règle et satisfont à nouveau aux [critères de qualité et de performance](#) en vigueur au moment de la réévaluation.

Label et badge Hôte Premium

Un label « Hôte Premium » apparaît automatiquement sur chacune des annonces éligibles des Hôtes Premium sur la plateforme Abritel et chacune de ces annonces est également identifiée par un badge distinctif qui indique aux voyageurs le statut d'Hôte Premium. Les hôtes ayant obtenu ce statut sont autorisés à utiliser l'intitulé « Hôte Premium » et à afficher le badge Hôte Premium sur chacune de leurs annonces éligibles, ainsi que dans les messages relatifs à une annonce spécifique qu'ils échangeront avec les voyageurs sur la plateforme.

À cette fin, Abritel octroie à chaque Hôte Premium une licence d'utilisation limitée, mondiale, révocable et non transférable du label et du badge « Hôte Premium » de la manière décrite ci-dessus exclusivement et uniquement pour le compte et l'annonce de l'hôte qui satisfait à l'ensemble des Critères de performance. De temps à autre, Abritel peut élaborer et distribuer des supports visant à promouvoir le Programme auprès des voyageurs ou fournir d'autres communications marketing préapprouvées à utiliser dans le cadre du Programme. Tous ces supports sont soumis à la licence limitée ainsi octroyée et ne peuvent être utilisés que conformément aux autorisations d'Abritel.

Aucune des présentes dispositions n'a pour objectif ou ne doit être interprétée comme le transfert d'un intérêt dans le nom et le badge « Hôte Premium » ou toute autre propriété intellectuelle d'Abritel ou de ses affiliés, et Abritel conserve tous les droits, propriétés et intérêts dans le nom et le badge « Hôte Premium », ainsi que dans tous les autres logos, marques déposées, supports protégés par des droits d'auteur et toute autre information exclusive liée au Programme, sauf comme expressément prévu ci-dessus. Tous les droits et licences accordés par Abritel dans le cadre du présent Programme sont automatiquement révoqués, au niveau du compte ou des annonces selon les cas, lorsque le statut Hôte Premium est perdu, lorsqu'un compte précédemment éligible est supprimé, suspendu ou inactif, lorsque la relation d'hôte cesse ou lorsque le Programme est résilié.

Avantages

La désignation et le badge « Hôte Premium » récompensent les hôtes les plus performants et mettent en valeur leurs annonces éligibles auprès des voyageurs. Le Programme offre également ces autres avantages : assistance clientèle prioritaire, meilleure visibilité dans les recherches, inclusion dans le filtre Hôte Premium sur les sites Abritel et éligibilité aux campagnes marketing exclusives d'Abritel.

Clause de non-responsabilité

L'obtention du statut d'Hôte Premium et l'application ou l'utilisation du badge Hôte Premium ne constituent en aucun cas un signe d'approbation par Abritel d'un hôte, d'un hébergement ou d'une annonce, et ne peuvent être interprétés de la sorte. Toute allégation d'une telle approbation ou tout mauvais usage du statut ou du badge « Hôte Premium » sera considéré comme un manquement substantiel aux Conditions générales d'Abritel et entraînera l'exclusion de l'hôte du Programme, le retrait de toute

annonce associée ou la cessation de la relation d'hôte. Les Hôtes Premium qui ne souhaitent pas participer au Programme doivent contacter Abritel directement.

Incorporation des Conditions générales d'Abritel

Le Programme Hôte Premium d'Abritel est soumis à et régi par les présentes Conditions générales du Programme, ainsi que par les Conditions générales d'Abritel (telles que définies dans les présentes), y compris, en particulier, toutes les dispositions relatives à la limitation de la responsabilité et aux indemnités. Toutes les conditions générales d'Abritel sont par la présente incorporées par référence aux présentes Conditions générales du Programme. Tout manquement aux Conditions générales d'Abritel sera considéré comme un manquement aux Conditions générales du Programme et entraînera l'exclusion de l'hôte du Programme, le retrait de toute annonce associée ou la cessation de la relation d'hôte.

Mises à jour des Conditions générales du Programme

Abritel se réserve le droit de réviser ou mettre à jour à tout moment les présentes Conditions générales du Programme et les Critères de performance, moyennant un préavis raisonnable. Les Conditions générales du Programme révisées ou mises à jour sont publiées sur la présente page, ainsi que sur les autres sites Internet d'Abritel ou dans les applications dans lesquelles les Conditions générales du Programme apparaissent. Lesdites révisions et mises à jour prennent effet dès leur publication ou dans un délai réputé raisonnable en vertu de la législation en vigueur. Les Hôtes qui continuent de participer au Programme après l'entrée en vigueur de ces révisions ou mises à jour sont soumis et liés à l'ensemble des nouvelles Conditions générales du Programme et des nouveaux Critères de performance. Les Hôtes qui sont en désaccord ou n'acceptent pas les Conditions générales révisées ou mises à jour doivent immédiatement informer Abritel qu'ils ne souhaitent plus faire partie du Programme.